



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Pos Consult Sàrl**
(Pos Consult Sagl)
(Pos Consult Ltd liab. Co)
(Pos Consult GmbH), En Chamard 55, 1442 MONTAGNY-YVERDON
2. Date du prononcé de dissolution: 21.08.2014
3. Suspension de faillite: 05.09.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.09.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal civil de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois du 21 août 2014, la société a été déclarée dissoute conformément à l'art. 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : édition et création de logiciels, commerce de tout produit, notamment de matériel informatique, ainsi que services dans ces domaines.

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye
et du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

01706235

